



La filière forêt-bois signe le lancement de sa première Veille Economique Mutualisée

C'est un accord important : la filière forêt-bois se dote d'un outil stratégique, la Veille Economique Mutualisée (VEM), en partenariat avec le ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF), le ministère de l'Economie de l'Industrie et du Numérique (MEIN), le ministère de l'Environnement de l'Energie et de la Mer (MEEM) et le ministère du Logement et de l'Habitat durable (MLHD).

Paris, le 22 mars 2016 - Afin de renforcer la compétitivité des entreprises de la filière forêt-bois, la Veille Economique Mutualisée va pouvoir assurer un véritable suivi économique. *« La mise en place de ce nouvel outil représente l'aboutissement d'un travail engagé depuis plusieurs années par les organisations professionnelles de la filière forêt-bois en partenariat avec les Pouvoirs publics »* déclare Cyril Le Picard, président de France Bois Forêt (FBF) qui poursuit *« Elle donnera plus de force et d'efficacité à l'ensemble de la filière. »*

En signant ce partenariat inédit public-privé, l'Etat et les organisations professionnelles partagent la volonté de mettre en place ce nouvel outil de la filière forêt-bois, qu'ils financent. Il permettra aux entreprises et aux industries de mieux répondre aux besoins des marchés et des objectifs stratégiques des donneurs d'ordres. Elles pourront aussi s'orienter plus efficacement vers des marchés d'avenir, à valeur ajoutée, pour créer de la richesse et développer des emplois.

Concrètement, grâce au site internet dédié, il sera possible à chacun de consulter l'actualité économique du secteur, d'une branche d'activités et d'en extraire les tableaux et graphes, favorisant une meilleure visibilité à l'ensemble des organisations professionnelles. Cette VEM va rassembler l'intégralité des données économiques de la filière et des actions déjà réalisées et financées par les professionnels.

« En assurant la cohérence de l'ensemble des actions prises lors des Comités stratégiques, ce partenariat public-privé va renforcer la compétitivité de la filière » précise Luc Charmasson, président de France Bois Industries Entreprises (FBIE) qui poursuit *« La VEM permettra notamment de mesurer le poids de la filière forêt-bois dans l'économie nationale et de disposer de la répartition de la valeur ajoutée aux différents stades de marché de la filière. »*

La VEM est une collaboration originale entre les quatre ministères (MAAF, MEIN, MEEM, MLHD), FBF et FBIE ainsi que le Comité Professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois (CODIFAB). Elle couvrira l'ensemble de la filière utilisatrice du bois, de la forêt à la distribution, sans oublier l'industrie, le bois énergie et la chimie du bois. Pour autant, chaque branche de la filière disposera d'éléments pour situer son activité par rapport à l'ensemble du marché et de son évolution. La mise en œuvre opérationnelle de ce projet a été confiée à un consortium de compétences, constitué de FCBA et IPEA. France Bois Forêt assure la coordination de cet ambitieux développement.

Relations presse Fargo RDN :

Fadela Benabadji

Tel : 01 85 09 83 70 - 06 11 34 22 39

fbenabadji@fargordn.com

Anne-Sophie Le Menn

Tel : 01 85 09 83 71 - 06 09 49 09 78

aslemenn@fargordn.com

A propos de FBF-FBIE

FBF (France Bois Forêt) et FBIE (France Bois Industries Entreprises) sont les deux organismes interprofessionnels représentant la filière Forêt-Bois en France. FBF et FBIE regroupent 25 organismes représentatifs de l'amont à l'aval. La filière Forêt-Bois génère un chiffre d'affaires de 60 milliards d'euros, et emploie 440 000 personnes.